

Zeitschrift:	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band:	71 (2000)
Heft:	1
Rubrik:	[Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

S O M M A I R E

Je t'envoie un message ou un fax ?	2
Communiquer : des données, des messages...	3
Le fax d'hier et d'aujourd'hui	5
La messagerie électronique	8
Internet, combox, e-mail...	11
Vers l'abandon du papier	13
L'abandon du papier et la loi	15



Par Jean-Paul Bovée,
secrétaire général
de l'ADIJ

Je t'envoie un message ou un fax ?

Il y a un peu plus d'un siècle, le monde était bouleversé par des mutations profondes et irréversibles, souvent qualifiées de «première révolution technique». Basée essentiellement sur la diffusion du moteur à explosion et de l'électricité, cette révolution a modifié tous les aspects de notre vie quotidienne.

Aujourd'hui, selon un modèle assez semblable (mais toutes proportions gardées) les développements de l'informatique et des moyens de communication jouent le même rôle et touchent profondément tous les domaines de notre vie économique, sociale et culturelle.

Dernièrement, la Commission informatique de l'ADIJ s'est penchée sur quelques aspects particuliers de cette nouvelle révolution technique, en organisant un séminaire consacré à l'évolution et à l'avenir des techniques de communication, intitulé «du fax à la messagerie électronique».

Dans son préambule, le programme de cette manifestation relevait notamment ce qui suit : «Les outils de transmission d'information sont au centre des évolutions informatiques de ces dernières années. Le support, la vitesse, la signature et la sécurité constituent les composants principaux du débat. Après avoir envahi nos habitudes, le fax est-il en passe d'être détrôné par la messagerie électronique ? La messagerie électronique va-t-elle créer une société virtuellement communicante ? La disparition du papier sera-t-elle réalisée ?

C'est pour apporter des éléments de réponse à ces nombreuses questions que la Commission informatique de l'ADIJ a organisé un séminaire le 17 novembre 1999 à l'EPAM à Moutier.»

Le présent bulletin retrace les thèmes abordés et constitue une modeste synthèse d'un domaine en constante évolution. Les différentes contributions ont été résumées et sont présentées par Pierre-Robert Girardin, consultant indépendant, qui a également joué le rôle de modérateur lors du séminaire évoqué.

Relevons enfin que la Commission économique de l'ADIJ prépare également (pour cet automne) une manifestation d'information publique qui sera consacrée plus spécifiquement aux aspects économiques des nouveaux moyens de communication et aux avantages que les PME de nos régions peuvent espérer en tirer. ■

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : André Marchand, Delémont, Jean-Claude Crevoisier, Moutier

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57,

2740 Moutier 1

tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39

E-Mail : adij@vtx.ch

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique
71^e année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.-
Prix de ce numéro : Fr. 14.-



éric et chantal böegli
2762 roches
tél. 032 493 11 80
fax 032 493 62 27
fermé le lundi dès 15 h
et le mardi